Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 9

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Maladies des abeilles en juillet 1970

Acariose

Canton/district	*Localité*	*Cas*
Berne		
Laufon	Wahlen b/Laufon	1
St-Gall		
See	Uznach	1

Loque américaine

Canton/district	*Localité*	*Cas*
Argovie		
Aarau	Suhr	2
Bâle-Campagne		
Arlesheim	Muttenz	1
VA Liestal	Pratteln	1
Berne		
Aarberg	Lyss	1
Berne	Wabern/Gurtendörfli	1
VA Büren a.A.	Rüti b/Büren	1
Konolfingen	Oberdiessbach	1
VA Signau	Eggiwil	1
Trachselwald	Eriswil	1
	Huttwil	1
	Walterswil	2
VA	Dürrenroth	1
VA	Sumiswald	1
Wangen a.A.	Röthenbach b/Herzogenbuchsee	1
VA Moutier	Corcelles	1
VA	Les Genevez	1
La Neuveville	Les Auges/Nods	1
	Nods	1
	La Seigneule/Prêles	1
Porrentruy	Miécourt	1
Grisons		
Albula	Salouf	1
Heinzenberg	Foppa/Tartar	1
Imboden	Rhäzüns	1
Vorderrhein	Disentis	1
Lucerne		
VA Sursee	Neudorf	1
VA	Neuenkirch	1
VA Willisau	Menznau	1
St-Gall		
Rorschach	Mörschwil	1
St-Gall	Winkeln	1
Tessin		
Leventina	Giornico	2
Locarno	Camedo	1
	Costa/Borgnone	1
	Loco	1
	Lionza/Borgnone	3
Lugano	Madonone/Croglio	1
Fribourg		
VA Glâne	Chavannes-les-Forts	1
Gruyère	Broc	1
VA	La Tour-de-Trême	1
VA Singine	Villaz-St-Pierre	1
Genève		
Rive gauche	Chancy	1
Valais		
VA Entremont	Sembrancher	1
Hérens	Vernamiège	1
Vaud		
Echallens	Pailly	2
Oron	Corcelles-le-Jorat	1
Rolle	Gilly	1
VA	Luins	1
Principauté du Liechtenstein		
	Schaan	1

Loque européenne

Canton/district	*Localité*	*Cas*
Berne		
Berthoud	Hettiswil	1
Konolfingen	Oberthal	1
Porrentruy	Montvoie	1
Grisons		
Albula	Salouf	2
Glenner	Villa/Lungnez	1
Heinzenberg	Scharans	1
Unterlandquart	Haldenstein	1
Vorderrhein	Disentis	1
St-Gall		
Sargans	Fäsch b/Flums	1
	Vilters	1
Schwytz		
VA Höfe	Freienbach	1
	Pfäffikon	1
Fribourg		
Singine	St-Antoni	1
Valais		
Hérens	Evolène	1

Section apicole de Liebefeld.

VA = Cas non examinés par nous, mais annoncés directement par l'Office vétérinaire.

NOTRE MIEL

La récolte de 1970 a pris fin et nos abeilles ralentissent sensiblement leur activité extérieure. Eau et pollen constituent les principaux apports à la ruche dont les habitantes ont besoin.

L'automne apicole est là, mais l'été a permis aux butineuses en bonne santé et en nombre important au sein des colonies, de bien travailler.

Après avoir ronronné, l'extracteur à nouveau s'est tu et le flot onctueux et doré qui s'en est échappé, a pris place dans les bidons, boîtes ou bocaux.

Pour bon nombre d'apiculteurs, ce merveilleux produit attend que le consommateur s'intéresse à lui. Il représente certes une incontestable valeur, mais valeur en veilleuse. Sa réalisation est parfois lente et partielle seulement et peut provoquer une certaine impatience chez les apiculteurs désireux de toucher le fruit de leur travail et de celui de leurs abeilles. C'est ainsi que l'on arrive à céder aux offres d'achats de commerçants à l'affût de baisse des cours et que finalement il se produit un certain engrenage provoquant une anarchie dans les prix.

Dans notre journal de juin, les prix du miel ont été publiés. Ce sont des minima au-dessous desquels il ne faut pas descendre. Notre miel est un article de valeur qui ne doit pas subir de dépréciation. Les prix demandés sont des prix très raisonnables, fruit d'un travail laborieux et parfois ingrat. C'est donc en toute bonne conscience que l'apiculteur peut demander les prix fixés par les organisations apicoles du pays.

Pour quelles raisons notre miel ne devrait-il pas, à l'instar de tout ce qui règle nos vies actuellement, bénéficier aussi d'une adaptation à ces hausses imposées ? Chaque année nous constatons une hausse des prix du matériel indispensable à l'exploitation du rucher, hausse que nous ne contestons pas, mais qui ne doit pas être supportée par le producteur seulement. Raison de plus pour affirmer que les *prix minima* fixés ne devraient en aucun cas être abaissés.

On parle de mévente du miel et l'on s'interroge sur les causes de cette mévente. Produit-on trop de miel en Suisse romande ou en Suisse tout court ? Non, il faudrait en produire davantage, les années généreuses n'étant pas la règle.

Ne fait-on pas assez de propagande pour activer l'écoulement de cet incomparable produit ? Des remarques sont faites parfois au cours d'assemblées ; on demande aux organisations apicoles, d'intensifier la propagande par la presse ou la diffusion de prospectus.

Il faut reconnaître que nous vivons dans un temps où ces moyens de vente sont largement utilisés mais, pour pouvoir le faire, il

faut des capitaux de taille qui n'existent pas à cette échelle au sein de nos organisations. Force est donc de manœuvrer par les moyens du bord et ce n'est qu'une modeste propagande que la SAR est à même de faire. Cette question n'est pas négligée par les organes responsables de la SAR puisqu'un fonds a été créé à cet effet, et une propagande sous forme de clichés mobiles installés dans des magasins d'alimentation, est en voie de réalisation.

Si quelqu'un est bien placé pour faire connaître le miel, intensifier sa propagande, c'est l'apiculteur lui-même, et pour cela il doit aussi un peu apprendre ses tâches et savoir exactement renseigner son entourage sur les composants du miel. Il ne suffit plus actuellement de dire que le miel est bon, sain, etc. La clientèle s'intéresse et en demande davantage et il faut être à même de la renseigner exactement. Elle doit aussi savoir qu'un bocal de miel n'arrive pas sur la table du consommateur sans beaucoup de travail et que par conséquent, les prix demandés sont équitables.

Notre miel récolté sur une floraison très variée et dans d'excellentes conditions de propreté, pourra toujours tenir la comparaison, par sa finesse, son goût, son arôme avec le miel étranger de prix inférieur mais aussi de goût bien quelconque. Il importe plus que jamais que nos miels soient présentés de façon impeccable à la clientèle et surtout que cette dernière ne soit pas déçue. Si ces conditions sont remplies, notre miel trouvera toujours des acquéreurs.

Nous vivons une époque où l'on veut sortir des sentiers battus ; il semble que tout ce qui existait précédemment doive être modifié et le domaine de la présentation du miel n'échappe pas à ce courant. Pourtant de notables progrès ont été réalisés ces dernières années. Bocaux en verre et boîtes en plexi habillés de jolies étiquettes permettent à l'acheteur de voir le contenu du récipient. Il est vrai que cette manière de présenter le miel est ancienne et que rien à vrai dire ne saurait prouver aujourd'hui qu'elle est seule valable.

En France par exemple, on cherche à introduire dans le commerce, un miel en plaques de la même consistance que le beurre, emballé dans un papier aluminium soigné. Ce miel se coupe facilement comme du beurre et se tartine aussi aisément que lui. Il se conserve au frais comme le beurre.

En Suisse, des essais ont été faits en vue de produire un miel mélangé de beurre. Rien de précis à signaler pour le moment.

Divers prospectus de Suisse et de l'étranger nous sont parvenus, prospectus relatifs au conditionnement semi-épais du miel. On fait aussi mention d'homogénéisation parfaite d'un miel-crème, onctueux et tartinable, de qualité constante et de très bonne conservation.

Il semble actuellement que les exigences de la clientèle soient orientées vers la consistance même du miel qui, indépendamment de son bon goût, ne doit être ni liquide, ni fortement cristallisé, nos ménagères ayant de ce fait plus de facilité à le tartiner.

Comme on peut le constater, un travail en vue d'écouler le miel à une cadence plus accélérée que précédemment, s'effectue. On cherche par tous les moyens à atteindre la clientèle, à la satisfaire. Nous n'en sommes pas encore au « miel de carottes », (jus de carottes absorbé par les abeilles après préparation) comme dans certains pays de l'Est, mais nous en prenons peut-être le chemin. Véritable révolution en apiculture, révolution à laquelle nous devrons nous habituer. Mais pour l'instant, nous traitons uniquement du nectar des fleurs et de la mise à disposition du miellat des forêts butinés tous deux par nos abeilles.

Nous n'avons personnellement aucune objection à formuler pour les efforts entrepris en vue de satisfaire la clientèle, à la condition expresse que le miel-crème, miel homogénéisé, miel semi-épais, miel-beurre ou miel-pain, etc., ne reçoivent aucun produit chimique ou ne subissent un traitement anéantissant les composants naturels. Notre miel doit conserver son titre de noblesse.

G. Matthey.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR SEPTEMBRE 1970

La période écoulée depuis nos derniers propos n'a pas tenu ses promesses. Dès la mi-juillet le temps est devenu instable et les ruchers de montagne ont finalement été défavorisés par rapport aux ruchers de plaine. Trop de vents, des orages presque quotidiens ont fini par stopper une miellée qui s'annonçait bien. Aussi, arrivés à la mi-août, il faut considérer cette campagne 1970 comme terminée. Bonne en plaine, la récolte se termine bonne moyenne en montagne pour la région du Jura, meilleure croyons-nous dans les Alpes où le temps a été plus clément. Année donc bénéfique pour la plupart d'entre nous.

Lorsque paraîtront ces lignes, les ruchers d'estivage auront regagné leur emplacement d'hivernage et le nourrissement d'automne battra son plein. L'apiculteur avisé n'aura plus qu'à compléter l'approvisionnement de ses colonies. Il faut en tout premier lieu procéder à une évaluation des provisions existantes et, pour